

Informations sur *l'Intensive Shaktipat* de Siddha Yoga 2025

Informations générales

- Quelle est la date de *l'Intensive Shaktipat* de Siddha Yoga pour 2025 ?
- Quel est le titre de *l'Intensive Shaktipat* pour 2025 ?
- Quelle est la durée de *l'Intensive Shaktipat* ?
- Est-ce que mon enfant mineur peut participer à *l'Intensive Shaktipat* ?

Informations pour l'inscription

- Quel est le montant des droits d'inscription pour *l'Intensive Shaktipat* ?
- Y a-t-il un tarif différent pour les jeunes s'inscrivant à *l'Intensive Shaktipat* ?
- Où puis-je m'inscrire à *l'Intensive Shaktipat* ?

Informations sur les lieux

- Où puis-je participer à *l'Intensive Shaktipat* de Siddha Yoga ?
- J'ai contacté le lieu où je souhaite participer mais personne ne m'a répondu.
Que dois-je faire ?

Conditions de résiliation

- Quelles sont les conditions de résiliation ?
- Comment résilier mon inscription ?

Informations générales

Quelle est la date de l'*Intensive Shaktipat* de Siddha Yoga pour 2025 ?

L'*Intensive Shaktipat* aura lieu le samedi 11 octobre ou le dimanche 12 octobre. Pour avoir confirmation de la date et des informations sur l'inscription, contactez le lieu où vous souhaitez participer.

Quel est le titre de l'*Intensive Shaktipat* pour 2025 ?

Le titre de l'*Intensive Shaktipat* de cette année est :

Une sage utilisation du temps, l'expérience du Divin

Quelle est la durée de l'*Intensive Shaktipat* ?

L'*Intensive Shaktipat* est un événement d'une journée qui dure environ neuf heures et demie. Cela inclut des pauses le matin et l'après-midi, plus une pause d'une heure et demie pour le déjeuner, en milieu de journée. Veuillez contacter le lieu où vous allez participer pour plus d'informations sur les horaires.

Est-ce que mon enfant mineur peut participer à l'*Intensive Shaktipat* ?

Si un jeune de 13 à 17 ans souhaite participer sans être accompagné par un parent ou un tuteur, l'accord d'un parent ou d'un tuteur est requis.

Veuillez contacter l'ashram du Siddha Yoga, le centre de méditation ou le groupe de chant et de méditation concerné pour plus d'informations.

Informations pour l'inscription

Quel est le montant des droits d'inscription pour l'*Intensive Shaktipat* ?

Pour les lieux situés aux États-Unis, le montant est de 500 dollars pour les adultes et 170 dollars pour les jeunes de moins de 25 ans. Pour les tarifs dans d'autres pays, veuillez contacter le lieu où vous participerez.

Y a-t-il un tarif différent pour les jeunes s'inscrivant à l'*Intensive Shaktipat* ?

Oui. Aux États-Unis, le tarif pour les jeunes de moins de 25 ans est de 170 dollars. Si vous participez dans un pays autre que les États-Unis, contactez le lieu concerné pour avoir des informations précises sur le tarif applicable aux jeunes. En arrivant à l'*Intensive Shaktipat*, munissez-vous d'une pièce d'identité indiquant votre date de naissance.

Où puis-je m'inscrire à l'*Intensive Shaktipat* ?

Vous pouvez vous inscrire sur place à l'ashram du Siddha Yoga, au centre de méditation ou au groupe de chant et de méditation où vous prévoyez de participer. L'inscription en ligne est disponible dans certains lieux et dans certains pays via leur site Internet. Veuillez consulter la liste des lieux pour trouver les informations sur les sites Internet. Il n'est pas possible de s'inscrire à l'*Intensive Shaktipat* sur le site Internet de la voie du Siddha Yoga.

Informations sur les lieux

Où puis-je participer à l'*Intensive Shaktipat* de Siddha Yoga ?

L'*Intensive Shaktipat* a lieu dans des ashrams du Siddha Yoga, des centres de méditation et des groupes de chant et de méditation. Consultez la liste des lieux qui l'organisent pour avoir leurs coordonnées. L'*Intensive Shaktipat* n'est pas accessible en ligne.

J'ai contacté le lieu où je souhaite participer mais personne ne m'a répondu. Que dois-je faire ?

Envoyez un courriel à Global-IntensivesandEvents@syda.org, et vous serez contacté par un sévaïte du lieu où vous souhaitez participer.

Conditions de résiliation

Quelles sont les conditions de résiliation ?

Si vous résiliez votre inscription avant le début de l'évènement, vous serez remboursé, moyennant déduction de 10 % de frais de résiliation. Si vous résiliez alors que l'évènement a déjà commencé, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Comment résilier mon inscription ?

Veillez contacter le lieu où vous vous êtes inscrit pour résilier.

